

Groupe « La Gauche 63 »

Sessions des 17, 18 et 19 octobre 2022

Vœu de soutien à la libération de Salah Hamouri

Salah Hamouri, avocat de nationalité française et résident palestinien de Jérusalem, a été arrêté le 7 mars dernier par les autorités israéliennes, sans charge déclarée.

Cette arrestation constitue un nouvel épisode dans la longue série de harcèlements que subit notre compatriote. A trois reprises déjà, Salah Hamouri a été arrêté et placé en **détention administrative, une procédure sans procès ni décision de justice** ne lui permettant pas de connaître les motifs de son arrestation et le privant de droit de défense.

Arrêté une première fois en 2005, sa détention a pris fin en 2011. Il fut de nouveau emprisonné pour une année entre 2017 et 2018. Depuis mars 2022, il subit encore la détention administrative. Afin de briser sa parole et sa détermination, sa femme et ses deux enfants ont été interdits de séjour à Jérusalem. Il a également perdu son statut de résident permanent de Jérusalem, ses droits de sécurité sociale ont été coupés.

Depuis le 25 septembre 2022, aux côtés de 29 autres prisonniers politiques, Salah Hamouri a entamé une grève de la faim pour dénoncer ce **régime de détention illégal**. Il a depuis été placé à l'isolement de manière punitive dans une cellule de 4 m², sans fenêtre. Il n'a pas le droit de lire ni d'écrire, il a aussi été privé de ses photos de famille. **Ces conditions de détention indignes s'apparentent à de la torture psychologique.**

La Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Francesca Albanese, s'est déclarée « extrêmement préoccupée » par le cas de Salah Hamouri ; notre compatriote est en grand danger.

Durant la dernière décennie, des communes françaises, dont plusieurs du Puy-de-Dôme, ont fait Salah Hamouri citoyen d'honneur pour attirer l'attention sur les injustices subies et solliciter une intervention du gouvernement français.

Afin de lui témoigner notre soutien et de condamner les décisions arbitraires dont il est victime, le département du Puy de Dôme interpelle, par l'intermédiaire de Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme, le gouvernement français pour qu'il fasse respecter les droits de Salah Hamouri et obtienne sa libération.

Rémi Veyssière et Grégory Bonnet,
Membres du groupe « La Gauche 63 »